

<i>Nombre de membres au Conseil de Communauté :</i> 108 titulaires – 39 suppléants	<i>Conseillers en fonction :</i> 108 titulaires – 39 suppléants	<i>Conseillers présents : 93</i> <i>Dont suppléant(s) : 0</i> <i>Pouvoirs : 14</i> <i>Absent(s) excusé(s) : 14</i> <i>Absent(s) : 1</i>
---	--	---

Date de convocation : 30 octobre 2017

Vote(s) pour : 107
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du Lundi 6 novembre 2017,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2017-11-06-CC-3 :

Approbation du compte de gestion de dissolution du budget annexe OM - Déchets Val-Saint-Pierre.

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-12, L. 2121-31 et L.5211-1,

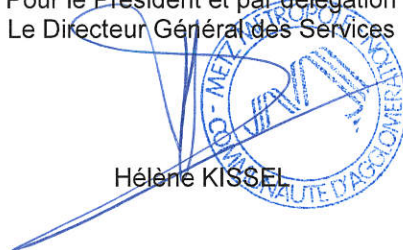
VU la délibération du Conseil de Communauté du 26 juin 2017 décidant la clôture du budget annexe "OM - déchets Val Saint-Pierre",

APRES l'avoir entendu et débattu,

ARRETE le Compte de Gestion de dissolution du budget annexe "OM - déchets Val Saint-Pierre" établi par le Trésorier Principal de Metz Municipale conformément à l'annexe ci-jointe.

Pour extrait conforme
Metz, le 7 novembre 2017
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



00605 - C.A.M.M. OM DECHETS MENAGERS

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
C.A.M.M. OM DECHETS MENAGERS					
Investissement	110 414,16	0,00	0,00	-110 414,16	0,00
Fonctionnement	-30 153,42	0,00	0,00	30 153,42	0,00
Sous-Total	80 260,74	0,00	0,00	-80 260,74	0,00
TOTAL III	80 260,74	0,00	0,00	-80 260,74	0,00
TOTAL I + II + III	80 260,74	0,00	0,00	-80 260,74	0,00

Dissolution le 26 juin 2017 de C.A.M.M. OM déchets ménagers. Les comptes du budget annexe CAMM OM déchets ménagers BC 00 605 sont repris dans le budget principal CA METZ METROPOLE BC 00600.

Résumé de l'acte

057-200039865-20171106-11-2017-DC3-DE

Numéro de l'acte : 11-2017-DC3
Date de décision : lundi 6 novembre 2017
Nature de l'acte : Délibérations
Objet : Approbation du compte de gestion de dissolution du budget annexe OM - Déchets Val-Saint-Pierre
Classification : 7.1 - Decisions budgetaires
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 07/11/2017
Numéro AR : 057-200039865-20171106-11-2017-DC3-DE
Document principal : ERDP3.pdf

Historique :

07/11/17 14:05	En cours de création	
07/11/17 14:06	En préparation	Catherine DELLES
07/11/17 14:43	Reçu	Catherine DELLES
07/11/17 14:44	En cours de transmission	
07/11/17 14:44	Transmis en Préfecture	
07/11/17 14:48	Accusé de réception reçu	